

Deux Nancéiens à l'observation

Nadine Morano installe, jeudi, un Observatoire interministériel à l'accessibilité. Où figurent Jean-Marc Harmand et Jean-Marie Schleret, deux citoyens pressés que les choses changent.



Le poste d'observation est haut placé, mais on ne pourra pas reprocher à ces deux vigies de n'être jamais descendues mettre les mains dans le cambouis. Car Jean-Marc Harmand, autant que Jean-Marie Schleret, n'auront pas attendu jeudi prochain pour se préoccuper de la question. Et se révèlent donc parfaitement légitimes pour intégrer le tout nouvel Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle.

Interministériel, parce qu'installé sous l'égide commune de Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, et de Valérie Létard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Ecologie. Vocation de cette nouvelle instance nationale ? « Être un outil d'évaluation des progrès réalisés, d'identification des obstacles, et de diffusion de bonnes pratiques. » Autrement dit, il s'agira de faire le bilan sur ce qui est déjà (bien) fait, et sur ce qui reste à faire pour que la personne handicapée ou à mobilité réduite ne soit pas exclue du quotidien de tout un chacun.

Une bataille dans laquelle la France n'a, jusqu'à présent, pas particulièrement brillé.

Diagnostiques défaillants

L'Observatoire, officiellement lancé jeudi, comptera 56 représentants d'associations d'élus, de personnes handicapées, de maîtres d'ouvrage, de maîtres d'œuvre, professionnels de l'accessibilité, représentants de l'Etat, etc. Dont nos deux Nancéiens déjà pleinement investis pour la cause. Et pleinement d'accord sur un constat : « Il y a du travail ! »

Jean-Marie Schleret ne le sait que trop, lui qui préside déjà l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement. Lesquels devront en 2015, comme tous les bâtiments publics, avoir pris les dispositions nécessaires. « Et, bien sûr, vont apparaître des manques », prévoit l'élue de Nancy et vice-président au Grand Nancy. « Notamment en matière de diagnostics : dans les collèges, ils ne sont pas conduits avec suffisamment de précision. » Un exemple parmi beaucoup d'autres.

La marge de progrès n'est pas moindre en matière de consommation. Jean-Marc Harmand le prouve très concrètement par l'exemple : « Une boîte de conserve qui comprend des indications en braille, c'est un progrès, mais il faudrait ne pas oublier la date de péremption... », souligne ce bénévole qui défend sous l'étiquette Orgeco 54, « les consommateurs, tous les consommateurs, dont 10 % sont en situation de handicap ou de dépendance. »

Il signale aussi les denrées trop haut perchées dans les rayons des grandes surfaces, les distributeurs de billets inaccessibles aux personnes de petites tailles ou coincées en fauteuil, les défaillances dans les transports (le métro parisien fait honte aux Français en la matière), etc.

Soyons pratiques

« C'est là qu'on peut apporter nos suggestions concrètes. Parce qu'il ne s'agit pas de fabriquer d'énormes rapports, dont il ne sortira pas grand-chose dans la pratique. » Un point de vue qu'il a souvent l'occasion de partager sur les ondes de Radio Caraïb, où il anime une émission hebdomadaire. De même qu'il y partage ses admirations. « Ainsi le musée des Beaux-Arts à Nancy est de ceux qui permettent à tous d'accéder à la culture. Une bande sonore qui décrit une œuvre aux non voyants, voilà le genre d'initiatives simples qu'on peut faire remonter. »

Pour la faire redescendre aussitôt le plus largement possible vers la population. Toute la population.

Lysiane GANOUSSE

ÉVÉNEMENTS - HANDICAP

Samedi 13 février 2010

© L'Est Républicain - Droits de reproduction et de diffusion réservés

Catégories d'intérêt

- Economie et Finance
 - Consommation
- Société
 - Handicap

Consultez nos annonces immobilières

iMMO

<http://immo.estrepublicain.fr>

Consultez nos annonces auto-moto

auto

<http://auto.estrepublicain.fr>

